



La politique du Conseil Régional des Pays de la Loire met l'AFPA en danger !!

Rappelez-vous, jusqu'à juillet 2013, le Conseil régional finançait l'offre de formation professionnelle dédiée à l'AFPA par la mise en place du DRSP (Dispositif Régional de Sécurisation des Parcours). Assurant à une partie des 26000 personnes formées en Pays de la Loire une formation qualifiante, ceci pour un budget, concernant l'AFPA, d'environ 30 millions d'euros.

Ce dispositif, mis en place par le Conseil Régional a permis aux citoyens des Pays de la Loire le maintien de l'égalité d'accès à une formation qualifiante, gratuite et rémunérée.

L'AFPA était alors l'opérateur incontournable du Service Public de l'Emploi !!

Mais ça, c'était avant !!

Depuis juillet 2013, le Conseil Régional, en optant pour le système d'appel d'offre et la marchandisation de la formation professionnelle, tue notre association avec les conséquences suivantes :

- Moins 30 % de formations retenues provoquant entre autre la mise en sous, voire sans activité de 30 % de nos formateurs (environ 90 salariés) et d'autant de places vides dans les formations !
- L'abaissement du nombre de parcours de formation financés par le Conseil Régional (moins 4000) entre 2013 et 2014.
- Aucune aide véritable aux stagiaires pour accéder aux services associés (hébergement et restauration)

Pour couronner le tout, le 05 janvier 2015, lors d'une rencontre entre les membres du CRE et les responsables du Conseil Régional en charge de la Formation Professionnelle, ces derniers annoncent une diminution de 50 % du lot « bâtiment » impactant notre chiffre d'affaire global avec la Région d'une perte de 23 % !! Ces hypothèses sont hélas depuis confirmées en pire par le contenu du nouvel appel d'offre.

Pour le Conseil Régional, l'AFPA doit adapter son dispositif de formation à sa demande, en clair, fermer des sections, voire des centres et diminuer de façon drastique son personnel !!

- **Pour la sauvegarde d'un service public de la formation professionnelle.**
- **Pour l'égalité de l'accès à la formation sur l'ensemble du territoire.**
- **Pour réclamer une politique de formation professionnelle Nationale à la hauteur des enjeux sociaux et humains.**
- **Pour la mise en œuvre du rôle de l'AFPA au sein du SPE (1er cercle) en application de la loi.**
- **Pour l'occupation de toutes les places libres en mettant ainsi fin au scandale des places vacantes.**
- **Pour revendiquer la nécessité de services associés (hébergements, restauration,) pour les stagiaires.**
- **Pour la sauvegarde de nos emplois.**

Nous avons besoin de l'ensemble des salariés de l'AFPA des Pays de la Loire

Le 26 février à 10h30

Devant l'hôtel de la Région des Pays de la Loire

Les OS de l'AFPA PDL le 3 février 2015

